

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Réunion du jeudi 1 juillet 2021
COMPTE-RENDU

Date de convocation : vendredi 25 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers votants : 49

TITULAIRES PRÉSENTS :

Frédéric ALLOT - Franck BAUMANN - Daniel BAYART - Joris BENIER - Philippe BODINEAU - Liliane BOURGEOIS - Nathalie BREEMEERSCH - Jean-Philippe BRUN - Jean-Pierre CABOURDIN - Christophe CHAMBON - François CHARLIER - Philippe COLLAS - Jean-Michel DERREY - René DUFOUR - Catherine DUVALLET - Jean-Pierre DUVÉRÉ - Pierrick GILLES - Jacky GOY - Didier GUÉRINOT - Max GUILBERT - Odile HANTZ - Richard JACQUET - Daniel JUBERT - Eric JUHEL - Nicole LABICHE - Florence LAMBERT - Sylvie LANGEARD - Eric LARDEUR - Joël LE DIGABEL - Jacques LECERF - Nadine LEFEBVRE - Janick LÉGER - Jean-Marie LEJEUNE - Bernard LEROY - Arnaud LEVITRE - Georgio LOISEAU - Serge MARAIS - Patrick MAUGARS - Dominique MEDAERTS - Ousmane N'DIAYE - Denis NOËL - Hervé PICARD - David POLLET - François-Xavier PRIOLLAUD - Laetitia SANCHEZ - Dominique SIMON - Alain THIERRY - Annick VAUQUELIN - François VIGOR.

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :

Jacky BIDAULT - Yann LE FUR - Marie-Joëlle LENFANT - Jean-Marc MOGLIA - José PIRÈS - Anne TERLEZ - Hubert ZOUTU.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Régis PETIT - Sid-Ahmed SIRAT - Vinciane MASURE - Vincent VORANGER

Secrétaire : Christophe CHAMBON

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	Administration générale	SUBVENTIONS - ADMINISTRATION GENERALE - Paiement de la quote-part dont est redevable la Communauté d'agglomération Seine-Eure au titre du remboursement d'un emprunt contracté par le GIP Marité et de sa participation 2021 au GIP Marité - Autorisation	François-Xavier PRIOLLAUD
2	Développement économique et implantation	ACTES SPECIAUX ET DIVERS - COMMERCE ET ARTISANAT - Association Outil en Main Seine-Eure de Louviers - Subvention 2021 - Mise à disposition d'un local - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
3	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Louviers Shopping - Subvention 2021 - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
4	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale et Artisanale de Saint-Pierre-du-Vauvray - Subvention 2021 - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
5	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Sébastien GRANDJEAN et de Madame Cécile ROSA DA SILVA - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du bar brasserie Le Vin Coeur situé sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
6	Administration générale	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Marie OUTREQUIN - Acquisition de matériel spécifique à l'activité - Brasserie La Cardamine située sur la commune de Cailly-sur-Eure - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
7	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Silvère NAUTOU - Travaux de modernisation du local commercial ATOL situé sur la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
8	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Fabienne BOURDET - Travaux de modernisation du local commercial A FL'Eure Deco situé sur la commune de Clef Vallée d'Eure - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
9	Service Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Virginie DUBOIS - Travaux de modernisation et d'accessibilité du local commercial Com'Avant situé sur la commune de Clef Vallée d'Eure - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
10	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Martine CHEVALLIER - Travaux de modernisation et d'accessibilité du local commercial Tépé Or situé sur la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
11	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Olivia LEBLANC - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du salon de coiffure Olivia LEBLANC situé sur la commune de Critquebeuf-sur-Seine - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
12	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Lydie BLOT - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du restaurant LA BONNE AMBIANCE situé sur la commune de Le Vaudreuil - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
13	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Sonia GAINÉ - Acquisition de matériel et modernisation du point de vente pour le point de vente La Petite Gourmande situé sur la commune des Damps - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
14	Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Elisabeth CHATAIN et de Monsieur Thomas KNEALE - Acquisition d'une remorque food-truck pour le commerce ambulant UN P'TIT TRUCK EN PLUS située sur la commune du Vaudreuil - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
15	Administration générale	POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - HABITAT-LOGEMENT - Commune de Louviers - Projet de résidence seniors - Banque des territoires - Garantie d'emprunt - Autorisation	Caroline ROUZEE
16	Habitat	POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - HABITAT-LOGEMENT - Commune de Louviers - Garantie d'un emprunt PLS contracté par le Logement Familial de l'Eure (LFE) pour une opération de construction de 14 logements collectifs - Rues Le Blanc du Roulet et rue des Fougères - Renégociation de prêt - Modificatif - Autorisation	Richard JACQUET
17	Habitat	POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - HABITAT-LOGEMENT - Commune de Louviers - Garantie d'emprunt - Opération les Grelots du Logement Familial de l'Eure - Rue des Remparts - 6 logements collectifs - Renégociation de prêt - Modificatif - Autorisation	Richard JACQUET
18	Habitat	POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - HABITAT-LOGEMENT - Commune de Pont de l'Arche - Garantie d'un emprunt PAM/Eco-Prêt contracté par MON LOGEMENT 27 pour une opération de réhabilitation de 24 logements collectifs - Les Lupins 1 et 2 - Autorisation	Caroline ROUZEE
19	Sports	SUBVENTIONS - SPORTS - Comité Départemental Sport Adapté de l'Eure - Championnat de France Para Canoë Kayak Adapté du 23 au 26 septembre 2021 - Subvention exceptionnelle - Versement -	Joël LE DIGABEL

N°	SERVICE	INTITULE	
		Autorisation	
20	Administration générale	Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 8 juillet 2021	Bernard LEROY
21		Questions diverses	

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20210915-CRB0721-AU
Date de télétransmission : 15/09/2021
Date de réception préfecture : 15/09/2021

I/ DB 2021-44 - SUBVENTIONS - SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ACCUEIL - ADMINISTRATION GENERALE - Paiement de la quote-part dont est redevable la Communauté d'agglomération Seine-Eure au titre du remboursement d'un emprunt contracté par le GIP Marité et de sa participation 2021 au GIP Marité - Autorisation

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte le versement de 21 053 € au GIP *Marité* au titre du remboursement de l'annuité de l'emprunt et de l'investissement 2021.

Le Bureau communautaire dit également qu'une somme de 5 247 €, portant la participation totale à la somme de 26 300 € au titre de l'année 2021, sera provisionnée afin de couvrir, éventuellement, la participation au fonctionnement du GIP pour cette même année.

II/ DB 2021-45 - ACTES SPECIAUX ET DIVERS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Association Outil en Main Seine-Eure de Louviers - Subvention 2021 - Mise à disposition d'un local - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Autorise la mise à disposition à titre gracieux des locaux situés 4 impasse des Prés, à Louviers, à l'association *Outil en Main Seine-Eure de Louviers*,
- Accepte de conclure la convention se rapportant à cette mise à disposition avec l'association *Outil en Main Seine-Eure de Louviers*,
- Accepte de verser une subvention d'un montant de 3 000 € T.T.C. à cette association.

III/ DB 2021-46 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Louviers Shopping - Subvention 2021 - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 5 850 € T.T.C. à l'association *Louviers Shopping* pour l'organisation de son programme d'animations 2021.

IV/ DB 2021-47 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale et Artisanale de Saint-Pierre-du-Vauvray - Subvention 2021 - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 7 631 € T.T.C. à l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Pierre du Vauvray en vue de l'organisation de son programme d'animations 2021.

VI/ DB 2021-48 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Sébastien GRANDJEAN et de Madame Cécile ROSA DA SILVA - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du bar brasserie *Le Vin Coeur* situé sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant maximum de 12 586 € HT à Monsieur Sébastien GRANDJEAN et

Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
8 400 € HT	4 200 € HT	4 200 € HT

Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
4 186 € HT	2 093 € HT	2 093 € HT

VI/ DB 2021-49 - SUBVENTIONS - SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ACCUEIL - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Marie OUTREQUIN - Acquisition de matériel spécifique à l'activité - Brasserie La Cardamine située sur la commune de Cailly-sur-Eure - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 10 800 € HT à Madame Marie OUTREQUIN. La subvention se décompose de la façon suivante :

❖ Aide à l'innovation:

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
10 800 € HT	5 400 € HT	5 400 € HT

VII/ DB 2021-50 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Silvère NAUTOU - Travaux de modernisation du local commercial ATOL situé sur la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 8 000 € HT à Monsieur Silvère NAUTOU. La subvention se décompose de la façon suivante :

Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
8 000 € HT	4 000 € HT	4 000 € HT

VIII/ DB 2021-51 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Fabienne BOURDET - Travaux de modernisation du local commercial A FL'Eure Deco situé sur la commune de Clef Vallée d'Eure - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 1 833 € HT à Madame Fabienne BOURDET. La subvention se décompose de la façon suivante :

Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
1 833 € HT	916,50 € HT	916,50 € HT

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20210915-CRB0721-AU
Date de télétransmission : 15/09/2021
Date de réception préfecture : 15/09/2021

IX/ DB 2021-52 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Virginie DUBOIS - Travaux de modernisation et d'accessibilité du local commercial Com'Avant situé sur la commune de Clef Vallée d'Eure - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 7 645 € HT à Madame Virginie DUBOIS. La subvention se décompose de la façon suivante :

Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
3 452 € HT	1 726 € HT	1 726 € HT

Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
4 193 € HT	2 096,50 € HT	2 096,50 € HT

XI/ DB 2021-53 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective en milieu rural - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Martine CHEVALLIER - Travaux de modernisation et d'accessibilité du local commercial Tépy Or situé sur la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 8 033 € HT à Madame Martine CHEVALLIER. La subvention se décompose de la façon suivante :

Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
6 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT

Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
2 033 € HT	1 016,50 € HT	1 016,50 € HT

XI/ DB 2021-54 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Olivia LEBLANC - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du salon de coiffure Olivia LEBLANC situé sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 11 238 € HT à Madame Olivia LEBLANC. Cette subvention se décompose de la façon suivante :

Aide à la modernisation du point de vente

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
5 873 € HT	2 936,50 € HT	2 936,50 € HT

Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
5 365 € HT	2 682,50 € HT	2 682,50 € HT

XII/ DB 2021-55 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Lydie BLOT - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du restaurant LA BONNE AMBIANCE situé sur la commune de Le Vaudreuil - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 10 615 € HT à Madame Lydie BLOT. Cette subvention se décompose de la façon suivante :

Aide à la modernisation du point de vente

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
5 051 € HT	2 525,50 € HT	2 525,50 € HT

Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
5 564 € HT	2 782 € HT	2 782 € HT

XIII/ DB 2021-56 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Sonia GAINÉ - Acquisition de matériel et modernisation du point de vente pour le point de vente La Petite Gourmande situé sur la commune des Damps - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 2 552 € HT à Madame Sonia GAINÉ. Cette subvention se décompose de la façon suivante :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
2 552 € HT	1 276 € HT	1 276 € HT

XIV/ DB 2021-57 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Elisabeth CHATAIN et de Monsieur Thomas KNEALE - Acquisition d'une remorque food-truck pour le commerce ambulant UN P'TIT TRUCK EN PLUS située sur la commune du Vaudreuil - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention d'un montant de 11 550 € HT à Madame Elisabeth CHATAIN et M. Thomas KNEALE. Cette subvention se décompose de la façon suivante :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
11 550 € HT	5 775 € HT	5 775 € HT

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Bureau communautaire accorde une garantie d'emprunt à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5 170 000 euros souscrit par la SAS RSS Louviers, ci-après l'Emprunteur, auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

La garantie de la Communauté d'agglomération Seine-Eure sera accordée à hauteur de la somme en principal de 1 292 500 euros (un million deux cent quatre-vingt-douze mille cinq cent euros) augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Les caractéristiques financières du prêt sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	PRU ACV
Montant :	5 170 000 euros
Durée totale :	22 ans
- Durée de la phase de préfinancement :	de 3 à 48 mois
- Durée de la phase d'amortissement :	20 ans
Dont durée de la phase du différé d'amortissement :	2 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,60 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	Double révisabilité (DR)
Taux de progressivité de l'échéance :	de - 3 % à 0,50 % maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A) Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A

La garantie d'emprunt sera accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et portera sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la Communauté d'agglomération Seine-Eure s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Il est précisé que, si la durée de préfinancement retenue par l'Emprunteur est inférieure à douze (12) mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de celle-ci et si cette durée est égale ou supérieure à douze (12) mois, les intérêts feront l'objet d'une capitalisation sauf si l'Emprunteur opte pour le paiement des intérêts de la période.

**XVII/ DB 2021-59 - POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - SERVICE HABITAT -
HABITAT-LOGEMENT - Commune de Louviers - Garantie d'un emprunt PLS contracté par le
Logement Familial de l'Eure (LFE) pour une opération de construction de 14 logements
collectifs - Rues Le Blanc du Roulet et rue des Fougères - Renégociation de prêt -
Modificatif - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

ARTICLE 1 – La Communauté d'agglomération Seine-Eure accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 650 000 € souscrit par l'Emprunteur

auprès de la Caisse d'Epargne Normandie, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N°326212E.

ARTICLE 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du contrat du prêt, jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse d'Epargne Normandie, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 – Le bureau communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le Bureau communautaire dit enfin que la délibération n°13-395 en date du 24 octobre 2013 sera rapportée lors du conseil communautaire du 8 juillet 2021.

XVII/ DB 2021-60 - POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - SERVICE HABITAT - HABITAT-LOGEMENT - Commune de Louviers - Garantie d'emprunt - Opération les Grelots du Logement Familial de l'Eure - Rue des Remparts - 6 logements collectifs - Renégociation de prêt - Modificatif - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

ARTICLE 1 – La Communauté d'agglomération Seine-Eure accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 456 000 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse d'Epargne Normandie, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N°320019E.

ARTICLE 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du contrat du prêt, jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse d'Epargne Normandie, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 – Le bureau communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

XVIII/ DB 2021-61 - POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - SERVICE HABITAT - HABITAT-LOGEMENT - Commune de Pont de l'Arche - Garantie d'un emprunt PAM/Eco-Prêt contracté par MON LOGEMENT 27 pour une opération de réhabilitation de 24 logements collectifs - Les Lupins 1 et 2 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

ARTICLE 1 – La Communauté d'agglomération Seine-Eure accorde sa garantie à hauteur de 30 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 684 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N°123569 constitué de 2 Lignes du Prêt.

ARTICLE 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du contrat du prêt, jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 – Le bureau communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

XIX/ DB 2021-62 - SUBVENTIONS - SPORTS - Comité Départemental Sport Adapté de l'Eure - Championnat de France Para Canoë Kayak Adapté du 23 au 26 septembre 2021 - Subvention exceptionnelle - Versement - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LE DIGABEL, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € au Comité Départemental Sport Adapté de l'Eure afin de soutenir l'organisation du Championnat de France Para Canoë Kayak Adapté.

XX/ Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 8 juillet 2021 :

L'ordre du jour n'appelle pas de remarque.

XXI/ Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 22 h 30.

Par délégation
Le Directeur Général

Régis PÉTI